

PRESENTS :

M. CHEVALIER – P. PERRAULT – C. BERLAND – E. LE CORRE – E. TRUCHET – G. GRENET – S. TOURNE – N. COQUIL – A. CAILLERET – R. KERVAREC – M. DUPORT – M. VERNET – R-M MARIETTE – R. THEFANY – M. FOLLET-JOLIVET – V. MATEUS – B. GAUTHER – L. POMBAL – V. ALLARD – D. GALLÉ – N. OUANIS-TAMERNI

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Patrick CIEZKI pouvoir à Patrick PERRAULT – Nelly MALPAUX pouvoir à Martine CHEVALIER – Isabelle LAWSON pouvoir à Corinne BERLAND – Anthony GARCIA pouvoir à Sébastien TOURNE

EXCUSÉS : Gilles CONIL – Stéphanie MIGNON

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : N. OUANIS-TAMERNI

I. INFORMATIONS :

1. Compte-rendu des décisions prises par le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- 20/01/2017 : Renouvellement de l'adhésion de la commune à l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) (DCS_009_01_17)
- 03/02/2017 : Renouvellement du contrat de capture, ramassage et transport des animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique avec la SACPA (DCS_010_02_17)
- 11/02/2017: Attribution du lot n°1 pour le marché de travaux d'aménagement du club amitié – société INESSE (DCS_011_02_17)
- 11/02/2017: Attribution du lot n°2 pour le marché de travaux d'aménagement du club amitié – société ASPECT DÉCO (DCS_012_02_17)
- 11/02/2017: Attribution du lot n°3 pour le marché de travaux d'aménagement du club amitié – société ALEXANDRE (DCS_013_02_17)
- 11/02/2017: Attribution du lot n°4 pour le marché de travaux d'aménagement du club amitié – société RAOULT (DCS_014_02_17)
- 11/02/2017: Attribution du lot n°5 pour le marché de travaux d'aménagement du club amitié – société VIGNOLA (DCS_015_02_17)
- 11/02/2017: Attribution du SPS pour le marché de travaux d'aménagement du club amitié – société MOULO CSPS (DCS_016_02_17)
- 24/02/2017: Attribution du marché de vérification du système d'alarme incendie de la salle des fêtes Maurice Ravel pour l'année 2017 – société DEF (DCS_017_02_17)
- 24/02/2017: Attribution du marché de vérification des extincteurs de la salle des fêtes Maurice Ravel pour l'année 2017 – société APS SERVICES (DCS_018_02_17)
- 24/02/2017: Attribution du marché de nettoyage et dégraissage des hottes des cantines communales et de la salle des fêtes Maurice Ravel pour l'année 2017 – société SICRE LEMAIRE (DCS_019_02_17)
- 10/02/2017: Cession concession n°21220 pour 15 ans à compter du 10/02/2017 (DCS_021_02_17)
- 23/02/2017: Renouvellement de la concession n°1307 pour 15 ans à compter du 03/01/2017 (DCS_020_02_17)

2. Information : Arrêté de délégation d'une adjointe

N° d'arrêté et date	Adjoint	Domaine de délégation
A_0074_01_17	Nathalie COQUIL	Affaires sociales, personnes âgées et handicapées, logement

3. Information : Lancement d'une consultation sur demande de la Commission château pour une « étude de sauvegarde et de réhabilitation »

II. DELIBERATIONS :

1. (D_005_03_17) : **Adoption du compte-rendu de la séance du 23 janvier 2017**

Le Conseil : après en avoir délibéré, adopte, à la majorité des membres présents, le compte-rendu de la séance en date du 23 janvier 2017.

- 24 pour
- 1 abstention (A. CAILLERET)

2. (D_006_03_17) : **Débat d'Orientations Budgétaires**

Le Conseil : après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, les orientations budgétaires 2017 telles que définies dans le rapport d'orientations budgétaires.

3. (D_007_03_17) : **Adhésion au groupement de commandes pour les assurances Cyber Risques**

Le Conseil : après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'adhérer au groupement de commandes pour les assurances Cyber Risques pour la période 2018-2021,
- Approuve la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer et notifier les marchés selon les modalités fixées dans cette convention,
- Autorise Madame le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- Décide que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du groupement et de ces procédures seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.

4. (D_008_03_17) : **Projets du CCJI**

Le Conseil : après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de financer et d'aider à la réalisation des quatre projets sollicités par le Conseil Communal des Jeunes Issoussois, étant précisé que le 4^{ème} projet sera abondé pour l'acquisition de plusieurs dispositifs.

5. (D_009_03_17) : **Enquête publique concernant les sociétés SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE et LAFARGE GRANULATS FRANCE implantées au sein de la carrière de Guerville / Mézières**

Le Conseil : après en avoir délibéré, émet, à l'unanimité, un avis favorable sur cette demande d'autorisation.

6. (D_010_03_17) : **Indemnités de fonction du Maire**

Le Conseil : après en avoir délibéré, décide, à la majorité des membres présents, d'appliquer le taux de l'indemnité de fonction du Maire à 55 % de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique jusqu'à la fin de son mandat, tel que mentionné dans le document annexé à la délibération.

- 23 pour
- 2 abstentions (M. CHEVALIER et N. MALPAUX)

7. (D_011_03_17) : Indemnités de fonction des adjoints et conseillers municipaux

Le Conseil : après en avoir délibéré, décide, à la majorité des membres présents, d'appliquer le taux de l'indemnité de fonction des adjoints au Maire à 22 % de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique jusqu'à la fin de leur mandat, et le taux de l'indemnité de fonction de conseiller municipal à 6 % de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, tels que mentionnés dans le document annexé à la délibération.

- 15 pour
- 10 abstentions (P. PERRAULT, P. CIEZKI, C. BERLAND, E. TRUCHET, E. LE CORRE, N. COQUIL, S. TOURNE, D. GALLÉ, I. LAWSON et A. GARCIA)

8. (D_012_03_17) : Modification du tableau des effectifs

Le Conseil : après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de supprimer et créer les postes tels que détaillés dans les tableaux annexés à la présente délibération.

9. (D_013_03_17) : Transfert des voiries à la Communauté urbaine

Le Conseil : après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, la liste des voies concernées au titre du transfert de la compétence création, aménagement et entretien de la voirie communautaire ainsi que la consistance du domaine public routier transféré à la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise, liste annexée à la présente délibération.

La séance est levée à 21h00